



**BELLEDUNE...*sans limite!***

**RAPPORT ANNUEL 2011**



# TABLE DES MATIÈRES

Comités du conseil d'administration 2011 .....	1
Message du président du conseil d'administration .....	2
Message du président-directeur général .....	3
Les projets d'infrastructure et la construction de l'installation de fabrication modulaire sont achevés! .....	4
Administration portuaire de Belledune - États financiers condensés .....	6
Rapport du comité de vérification/Message des vérificateurs .....	7
États des résultats et du résultat global .....	8
États de la situation financière .....	9
Notes aux états financiers condensés .....	10
Faits saillants de 2011 .....	14

## ADMINISTRATION PORTUAIRE DE BELLEDUNE

112, promenade Shannon  
Belledune, Nouveau-Brunswick E8G 2W2 Canada  
Tél : 1.506.522.1200  
Télec : 1.506.522.0803  
info@portofbelledune.ca

[www.portdebelledune.ca](http://www.portdebelledune.ca)

## COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA RÉMUNÉRATION

Président : Léo Cormier  
Barry Kyle  
Claude Doucet

## COMITÉ DE VÉRIFICATION

Président : Albert Doucet  
Léo Cormier  
Claude Doucet

## COMITÉ DES FINANCES

Président : Barry Kyle  
Albert Doucet  
Basile Chiasson  
Claude Doucet

## COMITÉ DU DROIT ET DE LA GOUVERNANCE

Président : Basile Chiasson  
Harry H. Williamson  
Claude Doucet

## COMITÉ DES DONS

Président : Claude Doucet

*Photo prise janvier 2012*



*Debout – de gauche à droite : Albert Doucet, Alberta Buttimer, Léo Cormier et Basile Chiasson.  
Assis – de gauche à droite : Rayburn Doucett, Barry Kyle, Harry H. Williamson et Claude Doucet.*



## MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



En tant que président du conseil d'administration de l'Administration portuaire de Belledune, j'ai le très grand plaisir de vous annoncer que le Port a fait des avancées audacieuses sur bien des plans afin de mettre à profit des possibilités de croissance solides tout en améliorant son efficacité de fonctionnement. Et, pour la septième année consécutive, le Port de Belledune continue de miser sur sa stratégie constante et bien appliquée à mesure qu'il élargit sa présence sur la scène internationale en mettant l'accent sur ses principales activités.

Nos réussites financières et à bien d'autres chapitres témoignent du fait qu'après onze ans dans cette industrie, nous continuons d'atteindre des sommets toujours de plus en plus élevés. Nous y sommes parvenus grâce à notre intégrité entrepreneuriale, à notre vision novatrice, à la responsabilité financière dont nous avons fait preuve ainsi qu'à la constitution et au maintien de bonnes relations durables. La coopération hors pair de nos activités avec les instances des gouvernements fédéral et provincial y a été pour beaucoup dans notre réussite. Nous sommes également reconnaissants de la contribution offerte par nos anciens employés et les anciens membres du conseil d'administration, qui avaient également ce souhait de voir le Port de Belledune couronné de succès. Ainsi, en cohérence avec notre perspective stratégique affinée, nous avons réussi, tous ensemble, à améliorer de beaucoup notre infrastructure, ce qui nous a permis d'accroître de façon exponentielle nos forces et nos capacités. Par conséquent, je voudrais remercier les administrations fédérale, provinciale et locale de leur soutien et de leur confiance immuables à notre égard.

Nous jouons un rôle très important dans la région et nous tentons continuellement de satisfaire aux plus hauts niveaux d'éthique rigoureuse des affaires. Notre responsabilité d'entreprise est ancrée dans les activités commerciales quotidiennes de nos employés, et nous nous efforçons de faire des progrès essentiels sur les plans

sociaux et environnementaux. Le Port de Belledune a atteint et même dépassé ses objectifs stratégiques et ses objectifs financiers en 2011.

Nous avons en commun une philosophie de base et une vision de l'avenir, et la prospérité, la croissance et la compétitivité à l'échelle mondiale y sont au premier chef, ce qui met en évidence la main-d'œuvre qualifiée de la région et son emplacement stratégique. En 2012, nous ne ménagerons aucun effort pour créer des occasions d'affaires attrayantes correspondant à nos principaux marchés ainsi que de nouvelles possibilités qui, à leur tour, généreront une économie régionale saine et dynamique.

Je remercie sincèrement notre ancien président, M. Harry H. Williamson, pour ses observations et son soutien formidables, notre président-directeur général, M. Rayburn Doucett, pour sa persévérance et son dévouement complet à l'égard du Port de Belledune ainsi que les membres du conseil d'administration pour leur soutien indéfectible tout au long de l'année. De la même manière, je remercie tous les clients du port de faire affaire avec nous et, au nom du conseil d'administration, je remercie sincèrement tous les employés d'être si dévoués et de travailler si fort à faire en sorte que le port soit rentable pour une autre année de suite.

Nous débordons d'enthousiasme quand nous songeons aux nombreux nouveaux développements qui se sont produits à notre port et aux possibilités tout aussi nombreuses qu'ils ont créées. En nous tournant vers l'avenir, nous continuons à chercher de nouvelles initiatives qui nous permettront de continuer d'avoir une incidence positive sur notre économie, sur notre succès et sur notre vision de Belledune Illimitée!

**Barry Kyle**

Président du conseil d'administration



## MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

03

Nous nous souviendrons probablement de l'année 2011 comme celle qui a marqué un tournant pour l'Administration portuaire de Belledune, car elle a connu l'achèvement d'un programme d'expansion important d'une valeur de 78,8 millions de dollars qui comprenait la construction de deux nouveaux terminaux : un terminal roulier et un autre pour les barges, conçu pour attirer toute une gamme de marchandises en vue de diversifier encore plus les affaires du port. En outre, la construction d'une nouvelle installation de fabrication de composants modulaires a été achevée et un bâtiment de 90 000 pieds carrés idéal pour des services complémentaires a été construit. Aussi, le Port a fait l'acquisition des terres supplémentaires et compte maintenant une superficie totale de 1 600 acres, ce qui signifie des possibilités encore plus grandes d'expansion dans l'avenir. La croissance à long terme est en grande partie la trame de fond de tous nos efforts. Par conséquent, en tant que président-directeur général du Port de Belledune, je suis très heureux de présenter le compte rendu de nos activités et de nos réalisations de 2011.

Une fois de plus, le Port a atteint et même dépassé ses objectifs financiers en affichant un bénéfice net de 2,5 millions de dollars. De plus, tout en conservant la vigueur de nos activités essentielles, nous avons traité 2,089 millions de tonnes de cargaison, et 105 navires ont fait escale au port. Le succès et la rentabilité du port s'expliquent sans aucun doute par son engagement inébranlable à l'égard des pratiques responsables, son travail d'équipe indéniable, sa planification rigoureuse et sa véritable volonté d'offrir des services supérieurs à des prix concurrentiels. Je suis particulièrement reconnaissant du soutien de notre personnel dévoué et de notre conseil d'administration, de notre gouvernement, de nos partenaires commerciaux ainsi que de nos services d'arrimage spécialisés.

Nous avons beaucoup de chance de vivre et de travailler dans une collectivité favorable et propice aux affaires. En retour, nous montrons notre reconnaissance à l'égard des causes méritantes de la région en versant des dons à des groupes et à des activités de bienfaisance comme le Relais pour la vie, la Société canadienne du cancer, les programmes de mise en valeur des salmonidés, le théâtre et toutes sortes d'activités

physiques et ludiques. Le Port a versé à ces œuvres plus de 110,000 \$ en dons en 2011.

En somme, 2011 a été caractérisée par les changements, les progrès, les collaborations consolidées et la croissance. Nous avons accueilli parmi nous de nouveaux employés et un nouveau membre du conseil, nous avons développé notre infrastructure, nous avons créé un plan pour nous guider et nous avons bâti des partenariats qui auront des effets durables et positifs non seulement dans notre collectivité, mais aussi dans toute la région. Nous tenons également compte de notre atout le plus important : nos employés. J'aimerais donc remercier tout le personnel de l'Administration portuaire de Belledune qui se soucie avant tout de produire des résultats d'une manière sûre et responsable jour après jour, nos services d'arrimage spécialisés et nos actionnaires qui nous appuient et qui ont la même vision que nous en matière de croissance et, enfin, tous les membres actuels et précédents de notre conseil d'administration, dirigés par notre président, Barry Kyle, et l'ancien président, Harry H. Williamson, pour l'inspiration, les conseils et le soutien qu'ils ont offert autant à moi qu'à toute l'équipe de direction.

L'année 2012 sera celle où de nouveaux jalons seront franchis à mesure que nous exploiterons notre nouvelle infrastructure et continuerons de créer des occasions d'affaires dans nos collectivités et notre région. Au fur et à mesure que nous entreprendrons les prochaines étapes, nous resterons fidèles à notre pensée novatrice, progresserons dans nos stratégies de marketing et accueillerons de nouveaux partenariats avec les gouvernements fédéral et provincial tout en nous efforçant d'accroître la prospérité locale et régionale.

Ensemble, nous avons créé les assises solides nécessaires pour continuer à surmonter les difficultés et à atteindre de nouveaux buts en tant que « Belledune Illimitée »!

**Rayburn Doucett**  
Président-directeur général



## LES PROJETS D'INFRASTRUCTURE ONT ÉTÉ ACHEVÉS!



### AVANT LA CONSTRUCTION : 2009

En juin 2009, l'Administration portuaire de Belledune a conclu, grâce à des mesures de stimulation, un partenariat avec le gouvernement du Canada et le gouvernement du Nouveau-Brunswick en vue d'entreprendre des projets d'infrastructure majeurs au Port de Belledune d'une valeur de plus de 67 millions de dollars.

Ces améliorations des infrastructures permettront au Port de Belledune de diversifier encore davantage ses types de cargaisons et de devenir un port à services complets.

### PLAN DE CONSTRUCTION

Sur une période de deux ans, soit de 2009 à 2011, l'Administration portuaire de Belledune construira ou améliorera les infrastructures suivantes :

- des cellules de confinement;
- une aire de dépôt/d'entreposage de 27 acres;
- le remplissage d'encaissements pour pouvoir achever le terminal 3;
- un terminal roulier et un terminal pour barges.

### À MI-CHEMIN DE LA CONSTRUCTION : 2010

Un an après le début de la construction, les changements au Port de Belledune sautaient déjà aux yeux : les cellules de confinement avaient été construites (toutes les trois), l'aire de dépôt étaient commencées et le terminal roulier et pour barges commençait à prendre forme.

Ce projet constituait certes toute une entreprise et tout un défi pour les parties concernées, mais les développements progressaient rondement jour après jour.

### CONSTRUCTION TERMINÉE

Les projets d'infrastructure ont été menés à terme en 2011. Aujourd'hui, ce port ultramoderne ouvert à l'année a un potentiel immense et offre des possibilités illimitées.

Le Port de Belledune peut maintenant se vanter d'avoir un nouveau terminal roulier et pour barges à la fine pointe, idéal pour le transport maritime à courte distance, l'approvisionnement de l'Arctique et le transport de grosses cargaisons hors format comme de gros modules.

En plus, l'aire de dépôt de 27 acres qui a été aménagée tout juste à côté du terminal 3 du port est suffisamment vaste pour permettre d'accroître, d'élargir et d'augmenter la capacité de transport maritime et les activités économiques du nord du Nouveau-Brunswick.



## FABRICATION MODULAIRE SONT ACHEVÉS!

05

### LA CONSTRUCTION DE L'INSTALLATION DE FABRICATION MODULAIRE EST TERMINÉE!



**E**n 2011, l'APB a été témoin de l'achèvement d'un projet de construction d'une installation de fabrication modulaire au Port de Belledune. L'APB a conclu un partenariat avec les gouvernements fédéral et provincial pour construire une installation de 40 000 pieds carrés en 2010; l'Initiative d'infrastructure pour le nord du Nouveau-Brunswick a versé 7 millions de dollars, tandis que le Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers a investi 1,5 million. À ces sommes s'ajoute un prêt sans intérêt au montant de 3,2 millions de dollars consenti par l'APECA au profit du projet, s'élevant à 13,2 millions de dollars.

L'installation a été construite en vue de faciliter l'implantation de l'industrie de la fabrication modulaire dans le nord du Nouveau-Brunswick. Elle appartient à l'APB et est destinée à être louée à des transformateurs, à des firmes d'ingénierie ou à des auteurs de projets aux fins de la fabrication de gros modules hors format.

La fabrication modulaire est une solution de rechange sûre et rentable aux chantiers de construction qui permet l'expédition des bâtiments et des autres infrastructures, entièrement assemblés et prêts à l'usage, vers leur destination. La combinaison de la fabrication modulaire et des activités liées aux composantes permettra de construire des modules qui aideront à créer de l'emploi et qui contribueront à la croissance économique du Nouveau-Brunswick.

modulaire

# ADMINISTRATION PORTUAIRE DE BELLEDUNE

## ÉTATS FINANCIERS CONDENSÉS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011





## RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

La tâche primaire du comité de vérification de l'Administration portuaire de Belledune (APB) est de superviser le processus de la communication de l'information financière au nom du conseil d'administration. Afin de s'acquitter de cette responsabilité, le comité examine les états financiers de l'APB et recommande leur approbation au conseil d'administration.

Le comité de vérification examine aussi tout rapport préparé par le vérificateur de l'APB concernant les conventions et les procédés comptables de l'APB, ainsi que ses contrôles internes. Le comité de vérification rencontre séparément la direction et le vérificateur pour passer en revue la participation de chacune des parties au processus de communication de l'information

financière et évaluer l'indépendance du vérificateur. Ces réunions permettent également aux parties concernées d'échanger en privé l'information pertinente avec les membres du comité de vérification.

Le comité de vérification a aussi la responsabilité de recommander la nomination du vérificateur de l'APB, lequel est nommé chaque année par le conseil d'administration.



**Albert Doucet**  
*Président du comité de vérification*

## MESSAGE DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du conseil d'administration de l'administration portuaire de Belledune

L'état de la situation financière ainsi que l'état des résultats et du résultat global condensés des résultats et du surplus ci-joints ont été établis à partir des états financiers complets de l'Administration Portuaire de Belledune au 31 décembre 2011 et pour l'exercice terminé à cette date à l'égard desquels nous avons exprimé une opinion sans réserve dans notre rapport daté du 2 mai 2012. La préparation d'états financiers condensés à partir des états financiers complets relève de la responsabilité de la direction de l'Administration.

Les états financiers condensés ci-joints ne contiennent pas toutes les informations requises selon les normes de vérification

généralement reconnus du Canada. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états financiers risquent de ne pas convenir à ses fins. Pour obtenir de plus amples informations sur la situation financière, les résultats d'exploitation et le flux de trésorerie de l'Administration, le lecteur devra se reporter aux états financiers complets correspondants.



**Allen, Paquet & Arseneau LLP**  
*Bathurst, N.-B.*  
*Le 2 mai 2012*

	2011	2010
<b>Revenus</b>		
Services portuaires	\$ 1,405,116	\$ 1,497,874
Loyers	6,455,694	5,992,759
Services d'expédition et autres	19,759	8,278
	<u>7,880,569</u>	<u>7,498,911</u>
<b>Dépenses</b>		
Salaires et avantages sociaux	722,921	508,113
Entretien et réparations	697,963	572,600
Honoraires professionnels et frais de consultation	925,522	922,452
Amortissement	1,458,891	1,362,553
Frais sur les revenus bruts	159,778	152,345
Autres dépenses	885,030	762,796
	<u>4,850,105</u>	<u>4,280,859</u>
<b>Bénéfice avant frais d'intérêts et revenu de placement</b>	<u>3,030,464</u>	3,218,052
<b>Frais d'intérêts et revenu de placement</b>		
Frais d'intérêts	(580,795)	(253,945)
Revenu de placement	108,319	118,635
	<u>(472,476)</u>	<u>(135,310)</u>
<b>Bénéfice net de l'exercice avant résultat global</b>	2,557,988	3,082,742
<b>Autres élément du résultat global</b>		
Gain (perte) actuariel sur le régime de retraite à prestations définies	(78,000)	19,000
<b>Total du bénéfice net et du résultat global</b>	<u>\$ 2,479,988</u>	<u>\$ 3,101,742</u>

Voir notes afférentes aux états financiers condensés.

	2011	2010
<b>Actif</b>		
<u>Actif à court terme</u>		
Encaisse et dépôts à terme	<b>\$ 4,675,220</b>	\$ 6,935,421
Comptes à recevoir	<b>2,349,202</b>	5,611,629
Frais payés d'avance	<b>58,486</b>	171,727
	<b>7,082,908</b>	12,718,777
<u>Actif à long terme</u>		
Immobilisations corporelles (Note 3)	<b>60,184,792</b>	52,649,921
<b>Total de l'actif</b>	<b>\$ 67,267,700</b>	\$ 65,368,698
<b>Passif</b>		
<u>Passif à court terme</u>		
Découvert bancaire	<b>\$ -</b>	\$ 16,470,576
Comptes à payer et frais courus	<b>2,009,684</b>	5,061,016
Dette à long terme échéant dans l'année	<b>3,591,392</b>	3,142,857
	<b>5,601,076</b>	24,674,449
<u>Passif à long terme</u>		
Avantages sociaux courus	<b>158,233</b>	133,055
Obligation relative au régime de retrait à prestations définies courues	<b>76,000</b>	4,000
Dette à long terme (Note 4)	<b>22,323,781</b>	3,928,572
Revenu différé	<b>6,763</b>	6,763
<b>Total du passif</b>	<b>28,165,853</b>	28,746,839
<b>Avoir</b>		
Capital d'apport	<b>22,278,564</b>	22,278,564
Surplus cumulatif	<b>16,823,283</b>	14,343,295
<b>Total de l'avoir</b>	<b>39,101,847</b>	36,621,859
<b>Total du passif et de l'avoir</b>	<b>\$ 67,267,700</b>	\$ 65,368,698

## 1. NATURE DE L'ENTREPRISE

L'Administration portuaire de Belledune a été créée en vertu de la Loi maritime du Canada pour administrer, gérer et régir le port de Belledune, ainsi que la propriété du Canada transférée par le gouverneur en conseil. L'administration apparaît à la partie 2 de l'annexe de la Loi maritime du Canada et n'est pas assujettie aux dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu.

## 2. CONVENTIONS COMPTABLES

### Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif qualifié, à savoir un actif qui exige une longue période de préparation avant d'être prêt pour l'usage qui lui est destiné, font partie du coût de cet actif.

### Immobilisations

Les subventions, incluant les prêts-subventions, reçues du Canada et de tiers parties sont déduites du coût des immobilisations correspondantes.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants:

Dragage	40 ans
Installations de mouillage	32, 38 et 40 ans
Immeubles	10, 37 et 40 ans
Services publics	10, 19, 20, 29 et 30 ans
Routes et surfaces	10, 20 et 30 ans
Machinerie et équipement	3, 5 et 10 ans
Mobilier et matériel de bureau	3 et 5 ans

**Constatation de revenu**

Les revenus sont constatés lorsqu'il est probable que les avantages économiques passeront à l'Administration portuaire de Belledune, que la livraison a eu lieu, que les prix de vente sont fixés ou déterminables et que le recouvrement est raisonnable et assuré.

**Régime de retraite**

Tous les employés de l'Administration participant au régime de pension de retraite du Conseil des ports et des aéroports du Canada. Les fonds sont déposés en fiducie auprès de AON dans deux (2) plans distincts (Prestations déterminées et Contributions déterminées).

Un (1) employé est membre du plan à Prestations déterminées alors que les autres employés font partie d'un plan de pension à Contributions déterminées. Les cotisations annuelles au titre du régime de retraite sont imputées à l'exploitation courante.

Selon les normes de l'IFRS, l'obligation relative au régime de retraite est reconnue auprès de l'état de la situation financière.

**Avantages sociaux**

L'Administration constate annuellement le passif estimé pour indemnité de départ et congé annuel qui sont payables aux employés dans les années subséquentes.

## 3. IMMOBILISATIONS

			2011	2010
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable	Valeur comptable
Terrains	\$ 16,847,310	\$ -	<b>\$ 16,847,310</b>	\$ 8,258,921
Dragage	9,833,575	3,258,368	<b>6,575,207</b>	4,251,208
Installations de mouillage	33,170,008	12,182,798	<b>20,987,210</b>	14,772,352
Immeubles	7,349,651	1,819,060	<b>5,530,591</b>	5,738,739
Services publics	6,716,898	3,633,366	<b>3,083,532</b>	2,700,292
Routes et surfaces	3,462,129	2,646,654	<b>815,475</b>	441,885
Machinerie et équipement	570,655	332,633	<b>238,022</b>	267,843
Mobilier et matériel de bureau	237,096	229,845	<b>7,251</b>	23,293
Projets construction en cours	6,100,194	-	<b>6,100,194</b>	16,195,388
	<b>\$ 84,287,516</b>	<b>\$ 24,102,724</b>	<b>\$ 60,184,792</b>	<b>\$ 52,649,921</b>

#### 4. DETTE À LONG TERME

	2011	2010
Emprunt bancaire portant intérêt au taux de base plus 0,25%, remboursable en versements trimestriels de \$785,714 y compris capital et intérêt, échéant en mars 2013.	<b>\$ 3,928,572</b>	\$ 7,071,429
Emprunt bancaire, \$14,791,378 portant intérêt à 5,29% et \$5,228,959 portant intérêt à 4,58%, remboursable en versements trimestriels de \$305,584 et \$101,084 respectivement incluant capital et intérêt, échéant en avril 2031 et en octobre 2031.	<b>20,020,337</b>	-
Emprunt APÉCA, sans intérêt, remboursement calculé en fonction de la moyenne du niveau d'occupation. Les montants payables à l'Agence seront calculés comme suit : le niveau d'occupation de moins de 30% - le paiement annuel est \$0. Le niveau d'occupation est de 30% à 50% - le paiement annuel est de \$100,000. Le niveau d'occupation est plus élevé que 50% - le paiement annuel est de \$320,000. Toute balance non remboursée après 15 ans devient alors non remboursable.	<b>2,301,484</b>	-
Ajustement d'intérêt imputé pour le prêt sans intérêt, le calcul des intérêts imputés est basé sur la supposition que l'Administration portuaire de Belledune aura un niveau d'occupation plus élevé que 50% chaque année utilisant un taux d'actualisation de 4%.	<b>(335,219)</b>	-
	<b>25,915,173</b>	<b>7,071,429</b>
Moins: Portion échéant dans l'année	<b>3,591,392</b>	3,142,857
	<b>\$ 22,323,781</b>	<b>\$ 3,928,572</b>

#### Les versements de capital sur la dette à long terme sont dûs comme suit au cours des cinq prochains exercices:

2012	\$ 3,591,392
2013	1,251,783
2014	481,804
2015	506,134
2016	525,748

## FAITS SAILLANTS DE 2011



Rayburn Doucett, président directeur général de l'APB, a été nommé parmi les 50 meilleurs PDG du Canada atlantique, et ce, pour la **troisième année consécutive**.

Barry Kyle, président du conseil d'administration de l'APB, a été intronisé au **Temple de la renommée des affaires du Nouveau-Brunswick**.



L'APB a lancé son **nouveau site Web** entièrement remanié, qui a attiré presque **18 000 visiteurs** de partout dans le monde en 2011.

Le Port de Belledune est maintenant présent sur **YouTube!** Des vidéos montrant l'infrastructure du Port de Belledune ont été mises en ligne en 2011.



En 2011, l'APB a versé plus de **100 000 \$ en dons et en commandites** à des organisations et à des activités du nord du Nouveau Brunswick.

Le Port de Belledune s'est vu attribuer la **cote de sécurité A+** par Transports Canada, établissant ainsi une norme pour tous les autres ports du Canada atlantique; le Port de Belledune est le chef de file en matière de **sécurité portuaire pour le Canada atlantique**.

